

Inscription sur les listes électorales

Ville de Brest



Tout citoyen ou citoyenne habitant en France a le droit de vote.

Pour voter, il faut être inscrit (e) sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire toute l'année.

Vous pouvez vous inscrire

au minimum 6 semaines avant la date du 1^{er} vote.

Vous recevrez une carte d'électeur.

Vous venez d'avoir 18 ans,

les services de la mairie

vous inscrivent automatiquement.

Vous allez avoir 18 ans dans peu de temps,

votre inscription se fait automatiquement.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous venez habiter à Brest ?

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale

Vous changez de quartier ?

Il faut déclarer votre changement d'adresse.

Vous recevrez chez vous,

une nouvelle carte d'électeur.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut :

- Une carte d'identité ou un passeport valide
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois :
 - 1 facture de téléphone fixe
 - ou 1 facture de gaz
 - ou 1 facture d'eau
 - ou 1 bulletin de salaire.....

Pour vous inscrire, vous pouvez aller:

Mairie centrale

2 rue Frézier
29200 Brest

Numéro de téléphone : ☎ 02 98 00 80 80 -

du lundi

au

vendredi

de 8h30



à 17h30



le samedi

de 9h00



à 12h00



Fermée à 17h00

Fermée le samedi









en juillet et en aout

Vous pouvez aller dans les mairies de quartier :

- Mairie quartier de Bellevue
25 place Napoléon
- Mairie quartier Europe
31 rue Saint Jacques
- Maire quartier Lambezellec
25 rue Robespierre
- Mairie quartier Quatre-Moulins
200 rue Anatole France
- Mairie Saint Marc
124 rue de Verdun
- Mairie Saint Pierre
26 rue Jean-François-Tartu

**Toutes les mairies de quartiers
ont les mêmes heures d'ouverture
et de fermeture :**

du lundi	}	de 9h00		à		12h00
au vendredi		de 13h30		à		17h00
le samedi		de 9h00		à		12h00

Vous pouvez aussi télécharger un formulaire (Cerfa n° 12669*02)
à imprimer et à remplir

Expédier le tout avec
une copie de la carte d'identité ou passeport
et un justificatif de domicile à :

Mairie de Brest
2 rue Frézier
CS 63834
29238 Brest cedex 2

Vous pouvez aussi vous inscrire par internet :

elections.brest.fr tous les jours à n'importe quelle heure

Vérifier que vous êtes inscrit :

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE>

Renseignements :  02 98 00 80 80 -
 www.brest.fr